

COMMUNIQUE DE PRESSE

BERNARD RULLIER rencontre les entreprises de services à la personne

Vendredi 10 juin 2011, dans le cadre des « petits déjeuners » de la Fédération du service aux particuliers (FESP), **Sandra KUNTZMANN**, vice-présidente de la FESP, accompagnée de chefs d'entreprises, a rencontré au Café de Flore, **Bernard RULLIER**, Administrateur principal du Sénat et ancien délégué national du Parti Socialiste. Cette rencontre a été l'occasion pour les participants d'échanger sur les politiques de services à la personne et leur prise en compte dans le programme électoral de François HOLLANDE, en prévision de l'élection présidentielle de 2012.

Bernard Rullier a notamment dénoncé le rôle néfaste de l'instabilité fiscale et appelé à une « remise à plat » du système fiscal français, précisant néanmoins que le secteur des services à la personne fait partie des trois exemples de secteurs que l'Etat doit, pour François Hollande, continuer de soutenir activement. Les trois thèmes clés du programme du candidat sont d'ailleurs la décentralisation, la réforme fiscale et le « contrat intergénérationnel ».

La FESP a souligné les résultats du secteur des services à la personne en termes d'emplois et de formation ainsi que la nécessité, pour les pouvoirs publics, de continuer à soutenir les efforts de structuration du secteur.

Les entreprises des services à la personne répondent aux **besoins grandissants des Français dans leur vie quotidienne**. L'allongement de la durée de vie et la conciliation vie personnelle et vie professionnelle, sont parmi les défis majeurs auxquels les 21 métiers des services à la personne répondent. Des enfants (soutien scolaire) aux parents (garde d'enfants, entretien de la maison, petits travaux de jardinage) en passant par les personnes âgées (aide au maintien à domicile, préparation des repas) et les personnes handicapées (activités d'interprète en langue des signes, techniciens de l'écrit), c'est l'ensemble de la société qui est concernée.

Premier secteur économique en termes de créations d'emplois avec près de 400 000 emplois créés depuis 2005, le secteur des services à la personne est un enjeu clé pour l'économie française. **Les entreprises ont créé 47 000 emplois depuis 2005, soit 14 % de la création totale**. A conditions d'évolution constante, la progression du secteur sera de l'ordre de + 65 % entre 2008 et 2015, soit 400 000 emplois supplémentaires de créés, particulièrement au détriment du travail au noir.

La FESP représente l'ensemble des acteurs privés de la profession. Elle est l'unique interlocuteur associant toutes les catégories d'acteurs à son action : prestataire, mandataire, emploi direct et grandes sociétés. Elle regroupe le Syndicat des entreprises de services à la personne (SESP), le Collège des grandes entreprises, le Syndicat des particuliers employeurs (SPE) et le Syndicat des auto-entrepreneurs.

Contact Presse FESP : 01 53 85 40 80